



comment evité une saisie sur mes bien

Par **hellya**, le **08/02/2013** à **19:11**

Bonjour ,

aujourd'hui des huissier mon appelé pour me dire que si dans 1 semaine je ne payé pas une certaine somme je serais saisie sur mes bien que puis je faire pour evité cela ?? puis je negocié??

j'ai envoyé 3 cheque pour payé mes impayé mais ils on ete refusé car j'avais 3 mois d'impayé

merci d'avance

Par **youris**, le **08/02/2013** à **20:22**

bsr,

en l'absence d'une procédure judiciaire vous condamnant, les huissiers bluffent et n'ont aucun pouvoir de saisie.

cdt